

LYCEE FRANÇAIS DE LOME

Organisation de la rentrée des élèves année scolaire 2026/2027 SECONDAIRE

Niveau	Mercredi 2 septembre	Modalités	Jeudi 3 septembre
6 ^{ème}	De 8h30 à 11h30	Prise en charge des classes par les professeurs principaux le mercredi 2 septembre. Pas de déjeuner au LFL ce jour-là.	Début des cours selon l'emploi du temps distribué la veille, en semaine A.
5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	De 9h30 à 11h30		
2 ^{nde} , 1 ^{ère} et Tle	De 13h à 15h		

1. Entrée et sortie des élèves – circulation des voitures :

L'accueil et l'entrée des élèves se fait par le portail 1 situé rue de l'Ogou.

Un sens de circulation des véhicules est en vigueur : de l'avenue Strauss en direction de la mer.

La sortie des élèves se fait par le portail 6 situé rue Kokloui.

2. Tenue vestimentaire des élèves : l'uniforme est obligatoire dès la rentrée.

3. Récupération des manuels par les élèves : les élèves de 6^{ème} auront leurs manuels le mercredi 2 septembre. Les élèves des autres niveaux les récupéreront dans les jours suivants.

4. Restauration : à compter du jeudi 3 septembre, les élèves peuvent prendre leur repas du midi au lycée, avec 4 options :

- Panier repas personnel consommé au lycée ;
- Repas acheté à l'extérieur et consommé au lycée (avec autorisation parentale préalable) ;
- Snack du lycée (**voir le document joint**) ;
- Inscription au service de cantine via la plateforme Eduka à partir du **26 août** au forfait 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi). L'inscription est trimestrielle. **Les parents ont la possibilité de désinscrire leur enfant de la cantine en envoyant un mail à secretariat@lfl-togo.org jusqu'au **jeudi 10 septembre inclus**.** Les tarifs sont indiqués ci-dessous :

Période	Trimestre 1 Du 09/09/26 au 18/12/26	Trimestre 2 Du 04/01/27 au 31/03/27	Trimestre 3 Du 01/04/27 au 04/06/27
Prix	120 000 FCFA ou 183€	90 000 FCFA ou 137€	70 000 FCFA ou 107€

En cas d'allergie alimentaire, nous vous remercions de contacter les infirmières au 90 66 78 37. Seules les allergies avérées par un bilan médical et faisant l'objet d'un protocole d'urgence seront prises en compte. Un projet d'accueil individualisé (PAI) sera alors proposé pour assurer la sécurité de votre enfant.

Des réunions avec les parents par niveaux seront organisées à compter du **mardi 8 septembre, selon un planning qui vous sera transmis à la rentrée.**